

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°58-2020

Date de convocation :
26/10/2020

Date d'affichage :
09/11/2020

**Nombre de conseillers en
exercices : 11**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 11**

**Pour : 9
Contre : 1
Abstention : 1**

**Objet : Cimetière : Tarifs
Concessions de terrains**

**Certifié exécutoire compte
tenu de :**

Sa transmission en
Préfecture le :

09.11.2020

Et de sa publication le :

12.11.2020

Le Maire



L'an deux mille vingt, le deux novembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLERE Denis,

Mme la 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra,

M. le 3^{ème} Adjoint, LEULIER Jean-Paul

Élus : M. BOULET Bernard, Mme KIENZEL Delphine, M. LEGRIS Cyril

, Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre, Mme MEULIN Maryline,

Mme SINOQUET Valérie, et M. VAN LAECKEN Patrick

Mme KIENZEL Delphine est désignée secrétaire de séance.

CIMETIÈRE : TARIFS CONCESSIONS DE TERRAINS

Vu la délibération n°04-01/06/2015, Concessions dans le cimetière

Vu la délibération n°56-2020 approuvant le règlement du cimetière,

Après délibération, le Conseil Municipal,

à 9 voix POUR, 1 ABSTENTION, 1 voix CONTRE

FIXE à compter du 02 novembre 2020 les tarifs des concessions « en terre » du Cimetière communal

CHARGE le Maire de faire appliquer ces nouveaux tarifs

	Durée	Superficie	Montant
Concession terrain	10/30/50 ans	1 place (3m ²)	50,00 €
	10/30/50 ans	2 places	100,00 €
	10/30/50 ans	3 places	150,00 €
	10/30/50 ans	Etc.	Etc.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

R. SINOQUET

